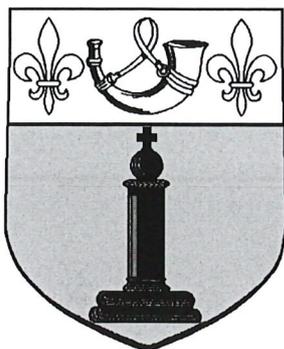


Wincrange, le 19.12.2024



AVIS

Il est porté à la connaissance du public que la nouvelle fixation de la redevance pour l'eau destinée à la consommation humaine, votée par le conseil communal lors de sa séance du 09.10.2024, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 12.12.2024, référence : FC05-2024-A395.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale à Wincrange, où peut en être pris copie sans déplacement.

Le bourgmestre

A blue ink signature of the Mayor, consisting of a large, stylized loop.



Le secrétaire

A blue ink signature of the Secretary, consisting of several overlapping loops.